Nations Unies S/2020/121



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 février 2020
Français
Original : anglais

Situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le rapport ci-après, soumis en application du paragraphe 22 de la résolution 2461 (2019) et du paragraphe 33 de la résolution 2472 (2019) du Conseil de sécurité, présente des informations actualisées sur la mise en œuvre de ces résolutions, notamment sur les mandats de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, et couvre les principaux faits intervenus dans le pays au cours de la période du 5 novembre 2019 au 4 février 2020.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. La préparation des élections nationales de 2020 a progressé graduellement. La Chambre du peuple du Parlement fédéral somalien a débattu et décidé d'un projet de loi électorale qu'elle a soumis à la Chambre haute pour une nouvelle révision. Le 27 novembre 2019, la commission parlementaire spéciale chargée d'examiner ce projet avait présenté son rapport à la Chambre du peuple après avoir consulté notamment les États membres de la fédération. Le 28 décembre, la Chambre du peuple a adopté le projet de loi par 172 voix pour, 5 contre et 2 abstentions. Le 2 janvier 2020, après avoir été saisi du projet de loi électorale de la Chambre du peuple, le Président de la Chambre haute a désigné une commission spéciale de sept membres pour l'examiner. Les débats en plénière sur le rapport de la commission spéciale se poursuivent.

3. Le Parlement fédéral a adopté quelques-unes des lois prioritaires recensées dans le cadre de responsabilité mutuelle, notamment celle sur la gestion des finances publiques et celle sur les sociétés. La Chambre haute a également adopté la loi sur le pétrole et la loi sur la statistique nationale.

4. Le 1er janvier, le Président de la Somalie, Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, a signé la loi de finances pour 2020 qui prévoit un budget de 459,5 millions de dollars, qui avait été approuvé au cours d'une session parlementaire conjointe.

5. Les opposants politiques ont continué de réclamer l'ouverture de l'espace politique. Le 7 novembre, six d'entre eux se sont unis sous la bannière du Forum des

20-01738 (F) 170220 180220





partis nationaux, lequel a préconisé l'union nationale, une politique inclusive, des élections nationales dans les délais fixés et l'achèvement de la révision de la Constitution. M. Farmajo s'est entretenu avec les chefs des partis de l'opposition, dont deux ex-Présidents, au cours de réunions qui se sont déroulées les 20 et 21 novembre, mais les échanges n'ont pas repris à ce jour.

6. Du fait de la persistance de l'impasse politique, le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération n'ont tenu aucune réunion depuis plus d'un an. Les chefs n'ayant aucun loisir de s'entretenir pour parvenir à des accords politiques sur la préparation des élections fédérales, la sécurité ou la révision de la Constitution, les grandes priorités nationales n'ont guère progressé.

7. Le 8 janvier, le Président du Puntland, Said Abdullahi Mohamed Deni, s'est dit préoccupé que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération n'aient tenu aucune consultation sur des lois importantes et sur le processus de révision de la Constitution, alors que la coopération technique se poursuit sur certaines questions, en particulier l'allégement de la dette, notamment avec la tenue d'une réunion à Kismayo le 21 décembre des ministres des finances des États membres de la fédération et du Gouvernement fédéral.

8. La situation politique dans le Djoubaland demeure précaire, le Gouvernement fédéral et Ahmed Mohamed Islam 'Madobe' n'étant parvenus à aucun accord sur le résultat de l'élection à la présidence de l'État du 22 août. L'impasse continue d'être l'un des principaux obstacles à l'amélioration des relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Les 18 et 19 janvier, MM. Madobe et Deni et des ministres du Puntland et du Djoubaland se sont réunis à Boosaaso et ont décidé entre autres de renforcer l'unité de la Somalie et d'instaurer un système fédéral qui soit en conformité avec la Constitution fédérale provisoire. Ils ont demandé au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération de convoquer une conférence nationale consultative pour s'entretenir des questions en suspens.

9. La réconciliation et les processus électoraux dans le Galmudug ont continué de progresser lentement. Le 12 décembre, le Ministre de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et le Ministre principal de l'État ont décidé qu'Ahl al-Sunna wal-Jama'a détiendrait 20 des 89 sièges de l'assemblée de l'État. Le comité technique de l'État de Galmudug chargé de la formation et encadré par le Gouvernement fédéral a annoncé au 13 janvier les noms des 89 membres de l'assemblée, y compris des 20 représentants d'Ahl al-Sunna. Une femme a été élue Deuxième Vice-Présidente de l'assemblée, à l'issue des élections qui se sont tenues le 17 janvier. Ahl al-Sunnah et quatre candidats à la présidence ont annoncé les 21 et 22 janvier respectivement qu'ils boycotteraient les élections, accusant le Gouvernement fédéral d'avoir fait mainmise sur le processus. Ahl al-Sunnah et le Président de Galmudug, Ahmed Duale Gelle 'Haaf', ont tous deux engagé des procédures parallèles à Dhuusamarreeb et Gaalkacyo, respectivement. Le 2 février, l'assemblée de l'État qui a son siège à Dhuusamarreeb a élu Ahmed Abdi Kaariye Président et Ali Dahir Eid Vice-Président.

10. Dans l'État du Sud-Ouest, les chefs traditionnels de la fraction Leïssan et les partisans de Mukhtar Robow ont annoncé le 18 décembre qu'ils étaient parvenus à une réconciliation avec l'administration de l'État, à la suite du versement, par cette dernière, d'une indemnisation aux victimes des violences qui s'étaient produites avant les élections, du 13 au 15 décembre 2018. Par ailleurs, les préparatifs relatifs à la formation d'une nouvelle assemblée de l'État ont progressé. Le 25 novembre, le Président de l'État du Sud-Ouest, Abdiaziz Hassan Mohamed 'Laftagaren' a annoncé que, conformément à la Constitution, l'assemblée de l'État compterait désormais 95 sièges contre 149 précédemment.

11. Dans le Puntland, le 14 novembre, l'assemblée de l'État a élu Abdirashid Yusuf Jibril à sa présidence, après la destitution de son prédécesseur le 7 novembre. Le 16 novembre, elle a approuvé la composition de la Commission électorale transitoire du Puntland, chargée de conduire les élections locales de district.

12. Le 24 novembre, le Conseil des sages du Parlement du « Somaliland » a prorogé de deux ans le mandat des députés de la Chambre, qui remontait à 2005. Les partis de l'opposition ont critiqué cette prorogation et demandé la tenue d'élections législatives en 2020. Le 16 décembre, un comité de médiation a recommandé la dissolution du Conseil électoral national récemment nommé et son remplacement par l'ancienne commission. Ces recommandations ont été approuvées par le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, et les partis de l'opposition, à la suite de la mobilisation des partenaires internationaux, sous l'égide de l'Union européenne. Les recommandations n'ont toutefois pas encore été appliquées, et les débats se poursuivent sur la façon de remplacer le Conseil.

13. Des efforts louables ont été faits pour favoriser le dialogue entre le Gouvernement fédéral et le « Somaliland » et pour réduire les tensions dans les régions contestées de Sool et de Sanaag. Les relations entre le Puntland et le « Somaliland » sont restées stables, malgré des revendications concurrentes à l'égard de ces deux régions.

14. Le 14 novembre, le Président de la Somalie et le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, se sont prononcés en faveur d'un resserrement des liens bilatéraux, se sont engagés à les rétablir et ont assuré qu'ils ne seraient pas compromis par le conflit frontalier maritime opposant les deux pays. Le 27 janvier, le Président de l'Érythrée, Isaias Afwerki, le Premier Ministre de l'Éthiopie, Abiy Ahmed, et M. Farmajo ont réaffirmé leur attachement à l'accord tripartite signé en septembre 2018 et ont adopté un plan d'action conjoint pour 2020 et au-delà, axé sur la consolidation de la paix, la stabilité et la sécurité ainsi que sur la promotion du développement économique et social. Les trois dirigeants ont également décidé de consolider leur action conjointe pour favoriser une coopération régionale efficace face aux menaces communes en matière de sécurité, entre autres questions.

B. Évolution des conditions de sécurité

15. L'état de la sécurité en Somalie est resté précaire pendant la période considérée : les atteintes à la sécurité étaient de 239 en novembre, de 266 en décembre 2019 et sont passées à 235 en janvier, soit une légère baisse. L'augmentation du mois de décembre est à imputer principalement aux attaques éclair des Chabab, visant les forces de sécurité, aux véhicules piégés (deux en décembre et aucun en novembre), aux engins explosifs improvisés, aux attaques à la grenade à main ainsi qu'à des faits pouvant être qualifiés d'infractions. Les actes de terrorisme ont diminué en janvier par rapport à décembre, tandis que ceux classés dans la catégorie des conflits armés se sont maintenus au même niveau.

16. Parmi les faits importants signalés en janvier, des attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés ont visé à Mogadiscio, le 30 janvier, six caméras de télévision en circuit fermé dans les quartiers de Howlwadaag, Xamar Jajab et Xamar Weyne. Ils n'ont fait aucune victime, et aucun groupe ou individu n'en a revendiqué la responsabilité. Les Chabab avaient probablement eu vent du projet de vidéosurveillance et le considéraient comme une cible essentielle puisque les caméras renforçaient sensiblement les moyens du Gouvernement hôte sur le plan de la reconnaissance faciale, de l'identification des plaques d'immatriculation des véhicules et de la détection et de la surveillance rapides.

17. Le 18 janvier, les Chabab ont fait exploser un véhicule piégé près d'une unité de police du district d'Afgooye (Bas-Chébéli). Un nombre non vérifié de victimes a été signalé. Le 8 janvier, les Chabab avaient également mené une attaque à la voiture piégée à Mogadiscio, visant un poste de contrôle de la sécurité près du palais présidentiel, qui a fait au moins quatre morts.

18. Le Gouvernement a pris des mesures pour protéger Mogadiscio, notamment avec la mise en place de 20 points de contrôle supplémentaires et l'organisation de 190 opérations de sécurité ciblées. Les Chabab semblent toutefois avoir modifié leurs tactiques, comme l'a révélé l'attaque contre l'hôtel SYL les 10 et 11 décembre, menée par des combattants ayant revêtu l'uniforme de la police, qui aurait fait cinq morts parmi les Chabab, trois parmi les agents de la sécurité et trois parmi les civils. L'intervention des forces de sécurité somaliennes a quant à elle permis de sauver plus de 100 personnes, dont un agent des Nations Unies recruté sur le plan national.

19. Le 28 décembre, une voiture piégée a explosé au poste de contrôle du carrefour « Ex-control Afgooye » à Mogadiscio. Plus de 90 personnes, dont 2 ingénieurs turcs, 30 étudiants de l'université de Mogadiscio et 58 passants civils ont été tués et 140 autres personnes blessées. La plupart des victimes étaient des étudiants. Les Chabab ont revendiqué la responsabilité de l'attentat le 30 décembre. La veille, le Commandement des forces des États-Unis en Afrique avait annoncé des frappes aériennes en Somalie, menées en coordination avec le Gouvernement fédéral, qui auraient fait, d'après un bilan provisoire, quatre morts parmi les Chabab. Le 2 janvier 2020, des centaines de civils se sont rassemblés devant l'académie de police et le poste Ex-control, pour dénoncer et condamner l'attaque des Chabab, fait suffisamment rare pour être signalé.

20. La majorité des actes signalés étaient des attaques et des embuscades des Chabab visant les agents de sécurité du Gouvernement et les forces de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), principalement dans le sud du pays, en particulier dans le Bas-Chébéli. Au total, cinq frappes aériennes ont été enregistrées en novembre et sept en décembre, essentiellement dans le Bas-Chébéli et le Moyen-Djouba, visant des postes des Chabab. Le nombre de frappes aériennes a augmenté pour passer de 45 en 2018 à 63 en 2019, tandis que 6 frappes ont été consignées à ce jour en 2020 ; la plupart ont visé des cibles dans le Bas-Chébéli et le Bas-Djouba.

21. Le nombre d'attaques des Chabab et de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) contre des civils a diminué pour passer de 71 en octobre à 55 en novembre et à 61 en décembre ; par ailleurs, les attaques au mortier des Chabab sont passées de huit en octobre à quatre en novembre, aucune n'ayant été signalée en décembre. Le nombre d'assassinats revendiqué par les Chabab est resté relativement stable : 12 en novembre, 13 en décembre et 10 en janvier. Deux assassinats ont été revendiqués par des éléments pro-EIIL : à Qandala et à Bari le 23 janvier et à Afgooye (Bas-Chébéli) le 30 janvier. Les attaques aux engins explosifs improvisés étaient au nombre de 40 en décembre, proche de la moyenne, et de 31 en novembre.

22. Le 20 novembre, un militant pour la paix et l'aide humanitaire et ancien premier secrétaire de l'ambassade de Somalie au Kenya, Almaas Elman, a été tué dans la zone de l'aéroport international Aden Abdulle de Mogadiscio, protégé par l'AMISOM. Au moment des faits, des affrontements armés avaient éclaté au carrefour Ex-control entre le Corps des agents pénitentiaires et la Police nationale somalienne.

23. Le 19 décembre, des éléments pro-EIIL ont tendu une embuscade à un groupe de soldats des Darwich à Boosaaso, dans la région de Bari (Puntland), faisant un mort et plusieurs blessés parmi les soldats. Aucun autre incident de sécurité n'a été attribué au groupe au cours de la période considérée.

24. Dans les régions de Sool et de Sanaag, le 22 décembre, un comité soutenu par le Gouvernement a facilité un accord de paix pour mettre un terme à un conflit prolongé entre deux fractions en guerre à Ceel-Afweyn (région de Sanaag). Le 2 janvier, la milice qui avait déserté a déposé les armes, à l'issue de la grâce présidentielle de M. Bihi, et a été intégrée dans l'armée du « Somaliland » ; son chef a été exilé.

C. Évolution de la situation économique

25. La Somalie continue de satisfaire les exigences liées à l'allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). En novembre, le Fonds a fait rapport à son conseil d'administration de son premier examen du quatrième programme de référence, qui couvre la période de mai 2019 à juillet 2020 et porte sur la mobilisation des recettes intérieures, la gestion des finances publiques, la stabilité du secteur financier et le respect du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'examen a permis de conclure que tous les critères structurels avaient été respectés. Le FMI et la Somalie sont également parvenus à un accord sur un nouveau programme triennal de réforme macroéconomique qui pourrait être soutenu par la facilité élargie de crédit et le mécanisme élargi de crédit.

26. Le programme triennal de réforme macroéconomique est destiné à orienter les réformes en Somalie et à appuyer l'exécution du neuvième plan national de développement et la stratégie de croissance partagée et de réduction de la pauvreté. Il fera également fond sur le renforcement de la gestion des finances publiques, l'augmentation de la mobilisation des recettes intérieures et l'appui à la Banque centrale.

27. Les mesures prises par le Gouvernement fédéral pour mobiliser des ressources nationales ont permis d'accroître les recettes. Le montant déclaré des recettes intérieures perçues en juillet s'élevait à 126 millions de dollars, dépassant la cible indicative de 111 millions de dollars, fixée par le FMI. Le budget pour 2020 est conforme aux objectifs du quatrième programme de référence du FMI et l'on prévoit des recettes intérieures de 221 millions de dollars, y compris une augmentation des recettes fiscales qui se chiffreront à 154 millions de dollars.

28. Le Conseil économique national, créé en août 2018, a tenu sa troisième réunion nationale sur sa politique économique les 7 et 8 décembre à Mogadiscio. Plus de 200 participants ont débattu du fédéralisme budgétaire, de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et de la conception de la Somalie pour le développement du secteur privé et ont conclu que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération devaient coopérer sur le plan du fédéralisme budgétaire et des relations intergouvernementales.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

1. Préparation des élections au suffrage universel

29. Le projet de loi électorale est examiné une dernière fois par la Chambre haute avant d'être soumis de nouveau à la Chambre du peuple, après l'échéance du 31 décembre 2019 fixée dans le cadre de responsabilité mutuelle. Un changement majeur est proposé dans la version en cours du projet de loi, par rapport au système électoral décidé à Baidoa en 2018 par les parties prenantes politiques somaliennes, le

Parlement ayant adopté un scrutin majoritaire à un tour, avec 275 circonscriptions uniques. Avec le soutien de partenaires internationaux, la Commission électorale nationale indépendante a recensé les articles du projet de loi qui nécessitaient des éclaircissements, notamment sur la manière de définir les circonscriptions électorales, de garantir le quota de 30 % de femmes et de répartir les sièges à la Chambre haute, entre autres questions. La préparation des élections ne pourra pas avancer tant que ces clarifications ne seront pas apportées et que des révisions clefs de la loi électorale ne seront pas introduites. L'amendement à la loi sur les partis politiques n'a pas encore été présenté en première lecture à la Chambre du peuple.

30. L'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections, formée en septembre, a tenu sa première réunion le 9 décembre. À sa deuxième réunion, le 21 janvier, elle a élaboré un projet de mandat et un projet de concept sur les conditions de sécurité requises pour l'inscription des électeurs. L'étape suivante consistera pour l'équipe spéciale à permettre aux forces de sécurité du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, soutenus par l'AMISOM, d'analyser les conditions de sécurité dans tous les lieux éventuels d'inscription des électeurs, répertoriés par la Commission électorale nationale indépendante, d'élaborer un plan national de sécurité aux fins de l'inscription des électeurs et de proposer un budget à cet effet.

31. Au Forum de partenariat sur la Somalie qui s'est tenu en octobre 2019, le Gouvernement fédéral s'est engagé à participer au coût des opérations électorales et a indiqué qu'il prévoyait de soumettre sa demande au Parlement pour financer du personnel électoral temporaire en avril.

32. La communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies ont publié le 19 décembre une déclaration conjointe énonçant des principes directeurs pour permettre l'exécution de la loi électorale, tels que la nécessité d'assurer la participation la plus large possible des électeurs somaliens, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que des mesures pour garantir l'application du quota de 30 % de femmes. À la suite de la préoccupation soulevée par l'ONU et les membres de la communauté internationale auprès du Président de la Chambre du peuple au sujet du projet de loi électorale, le Président a souligné que la Chambre prévoyait de créer des commissions techniques pour régler des questions précises et préparer des textes, qui devront être approuvés à la prochaine session plénière du Parlement, prévue en avril 2020. Les partenaires internationaux ont continué d'engager les principales parties prenantes électorales, notamment les Présidents des deux chambres du Parlement, la Commission électorale nationale indépendante et les membres de l'exécutif, à délivrer des messages communs sur le caractère urgent de l'adoption en temps voulu d'un projet de loi qui permettra d'amorcer les préparatifs.

2. Renforcement du fédéralisme

33. Du 10 au 18 décembre, compte tenu de la prolongation de l'impasse politique et de la nécessité de parvenir à un consensus et à une communauté de vues entre toutes les parties prenantes politiques, mon représentant spécial a tenu, en collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et l'Union européenne, une série de consultations avec des dirigeants politiques et des groupes de la société civile dans l'État du Sud-Ouest, le Hirchébéli, le Djoubaland, le Puntland et le Galmudug, ainsi qu'avec les chefs des pouvoirs exécutif et législatif fédéraux. Ces échanges multipartites ont permis d'entendre les points de vue et d'évoquer les moyens de réaliser les priorités nationales qui nécessiteront une relation fonctionnelle et un large consensus entre les deux pouvoirs. Il s'agit notamment d'élections suivant le principe « une personne, une voix », de l'établissement de la version définitive de la constitution fédérale et de la poursuite des progrès vers l'allégement de la dette et

dans la lutte contre les Chabab. À l'issue de leurs consultations, les partenaires ont informé M. Farmajo.

34. Du 8 au 10 janvier, à Hargeysa, mon représentant spécial s'est entretenu avec les autorités du « Somaliland » et des représentants des partis politiques et de la société civile et s'est félicité des initiatives visant à instaurer la confiance mutuelle et à favoriser le dialogue entre le « Somaliland » et le Gouvernement fédéral.

3. Révision de la Constitution

35. L'adoption de la Constitution fédérale modifiée a été qualifiée de priorité essentielle par le Gouvernement fédéral et la communauté internationale au Forum de partenariat sur la Somalie, qui s'est tenu les 1er et 2 octobre. Des représentants de la Commission parlementaire conjointe chargée de contrôler la révision constitutionnelle et du Ministère des affaires constitutionnelles ont tenu une session de travail tripartite avec leurs homologues de l'assemblée des États membres de la fédération (excluant le Djoubaland) à Istanbul le 5 novembre. Les parties prenantes ont étudié le projet de révision préparé par la Commission conjointe et la Commission de contrôle parlementaire, avant de poursuivre les consultations avec d'autres parties prenantes. L'absence de consensus politique élargi a entravé essentiellement tout progrès sur la voie du règlement des questions constitutionnelles en suspens qui requièrent un accord politique, à savoir la répartition des pouvoirs, la structure de l'administration nationale et le partage des ressources.

36. Les deux chambres du Parlement fédéral réunies en session conjointe le 27 novembre ont débattu des procédures spéciales à mettre en place en prévision de l'adoption de la Constitution fédérale modifiée. Elles ne sont cependant parvenues à aucun accord sur la question.

37. À une réunion tenue à Boosaaso les 18 et 19 janvier, les administrations du Puntland et du Djoubaland sont convenues que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération devaient de toute urgence tenir des consultations nationales sur le processus de révision constitutionnelle, afin de veiller à ce qu'il soit inclusif et de parvenir à un consensus sur les articles litigieux.

4. Prévention et règlement des conflits

38. Malgré le retard accusé dans le lancement officiel du processus de réconciliation nationale par le Gouvernement fédéral, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a pris des mesures pour atténuer le conflit, conformément au cadre de réconciliation nationale.

39. Le 5 décembre, de violents combats ont éclaté entre deux fractions établies à Af Barwaaqo et Towfiiq (région de Mudug) qui ont fait des dizaines de victimes de part et d'autre. L'Armée nationale somalienne s'est déployée dans le secteur pour mettre un terme aux combats et désamorcer les tensions. Les localités se trouvent à la lisière du Puntland et de Galmudug, et les violences risquent de déborder sur les secteurs environnants, y compris Gaalkacyo, si la situation n'est pas maîtrisée. Du 22 au 28 décembre, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a facilité le dialogue entre les deux clans, ce qui a abouti à la formation d'un comité conjoint pour la paix, comprenant des femmes et des jeunes, et d'un comité conjoint pour la sécurité.

B. Questions transversales

1. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

40. Le 5 novembre, le Ministre des affaires constitutionnelles de l'État du Sud-Ouest a exhorté toutes les parties prenantes participant à la sélection des membres de l'assemblée de l'État à prévoir un quota de 20 % de femmes, comme énoncé dans la Constitution de l'État. Dans le Djoubaland, le 19 novembre, M. Madobe a encouragé les femmes diplômées de l'université locale à postuler dans les institutions gouvernementales.

41. À une séance tenue le 20 novembre, le groupe de femmes parlementaires au Parlement fédéral a également insisté sur la nécessité d'un renforcement des capacités pour obtenir une réelle participation des femmes à la vie politique.

42. Du 25 novembre au 9 décembre, les entités des Nations Unies présentes en Somalie ont participé à la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence faite aux femmes et aux filles », sur le thème « Oranger le monde : la génération Égalité s'oppose au viol ! ». La campagne comptait diverses activités, dont des formations à des reportages tenant compte des questions de genre, des tables rondes et des débats interactifs qui ont été radiodiffusés à Baidoa, Garoowe et Kismayo. La campagne s'est achevée par une réunion de haut niveau, organisée par mon représentant spécial, à laquelle ont participé des responsables du Gouvernement, des femmes et des jeunes.

43. À la troisième Conférence des femmes parlementaires somaliennes annuelle, qui s'est tenue à Mogadiscio les 15 et 16 décembre, les participantes ont demandé au Gouvernement fédéral d'inscrire un quota de représentation de 30 % de femmes dans la Constitution fédérale. Elles ont également demandé que les députées aient un rôle de premier plan dans les commissions parlementaires et davantage de possibilités d'être nommées au sein des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et dans les commissions indépendantes. Elles ont également souligné qu'il fallait établir des budgets et des plans nationaux tenant compte des questions de genre et exprimé leur appui sans réserve au projet de loi sur les infractions sexuelles.

2. Autonomisation des jeunes

44. Plus de 5 000 personnes ont assisté au deuxième Sommet technologique de Mogadiscio, qui s'est tenu du 19 au 21 novembre. Placé sous le thème de l'élaboration de solutions technologiques proposées par des jeunes pour la Somalie, il a réuni des innovateurs, des activistes sociaux et des entrepreneurs du secteur de la technologie ainsi que des représentants du Gouvernement, des organismes des Nations Unies, des partenaires internationaux, des investisseurs et des institutions financières, dont certains ont promis un soutien financier important en faveur du progrès technologique et de l'innovation dans le pays.

45. Le Ministère de la jeunesse et des sports a organisé à Mogadiscio, du 1er au 4 décembre, la quatrième conférence nationale annuelle de la jeunesse somalienne à laquelle ont participé en tout 300 jeunes de tous les États membres de la fédération et qui comprenait des débats de groupe, un dialogue intergénérationnel avec des représentants du Gouvernement et une Simul'ONU, qui ont donné aux jeunes somaliens la possibilité d'acquérir des compétences sur le plan de la négociation et de la diplomatie.

46. La Commission électorale nationale indépendante et ses partenaires internationaux ont organisé du 1er au 3 décembre une formation de trois jours à l'intention de 40 jeunes, dont des représentants de tous les États membres de la fédération, au cours de laquelle des débats se sont tenus sur la possibilité de faire

participer les jeunes tout au long du cycle électoral national et de créer une plateforme pour que la Commission et les représentants du Ministère des affaires constitutionnelles puissent en savoir plus sur les obstacles à la participation politique des jeunes en Somalie.

C. Coordination en faveur du développement

47. Le Cabinet ayant été approuvé en septembre, M. Farmajo a lancé le 23 décembre 2019 le neuvième plan national de développement, qui définit des priorités de la Somalie pour la période 2020-2024 et servira de principal cadre de planification générale.

48. Le Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie a continué de servir à la fois de cadre de coordination et de dispositif de financement pour l'application du plan national de développement. Des consultations visant l'élaboration d'un dispositif d'aide amélioré, aligné sur les feuilles de route du Gouvernement et le nouveau plan, sont en cours entre ce dernier et les partenaires internationaux.

IV. Protection des droits de l'homme

A. Droits de l'homme

49. La MANUSOM a consigné 392 victimes civiles pendant la période considérée. Les Chabab portent la plus lourde responsabilité en la matière (83 % des victimes civiles), suivis des forces de sécurité des États (8 %), des milices de clan (2 %), de l'AMISOM (2 %) et d'acteurs non identifiés (5 %). En tout, 14 condamnations à mort ont été prononcées et 7 exécutions ont eu lieu.

50. Des atteintes à la liberté d'expression continuent d'être consignées. En tout, 11 journalistes ont été arrêtés dans le « Somaliland » et 1 dans le Puntland, 7 ont été harcelés et menacés par les forces de sécurité à Banaadir et 8 ont été brièvement arrêtés dans le Hirchébéli. Deux organisations et deux médias ont été suspendus dans le Hirchébéli et dans le « Somaliland » (trois des suspensions ont été levées par la suite), tandis qu'un journal local suspendu le 10 février 2019 dans le « Somaliland » a repris sa publication en décembre, à l'issue d'une décision en ce sens prise le 25 décembre par la Cour suprême du « Somaliland ». Pour ce qui est de la liberté de réunion, deux directives ont été émises par les autorités de Hargeysa dans le « Somaliland » et à la police de Galmudug, ordonnant aux hôtels de ne pas accueillir de réunions et de conférences sans autorisation préalable.

51. Le 26 novembre, la Somalie a adhéré à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala). Le 11 décembre, elle a annoncé la présentation de son premier rapport en tant qu'État partie à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qu'elle avait ratifiée en 1990. Le rapport, appuyé par le Programme commun sur les droits de l'homme, comporte une description des mesures prises par le Gouvernement fédéral pour prévenir et incriminer les actes de torture, et pour assurer aux victimes des réparations.

52. Le plan d'action national du Gouvernement fédéral de Somalie pour l'assistance aux rescapés des mines et des restes explosifs de guerre pour la période 2020-2025 a été lancé conjointement par l'Autorité somalienne de gestion des explosifs, le Ministère des femmes et de la promotion des droits de l'homme et le Service de la lutte antimines, à la quatrième Conférence d'examen des États parties à la Convention

sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, qui s'est tenue à Oslo du 25 au 29 novembre 2019.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

53. La MANUSOM a appuyé l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, en dispensant une formation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire à 140 membres d'équipage de l'AMISOM qui seront déployés par les Forces de défense populaires de l'Ouganda et à 29 agents de la Police somalienne dans le cadre du programme de neutralisation des explosifs et munitions du Service de la lutte antimines.

54. La MANUSOM a participé à New York les 25 et 26 novembre à l'atelier sur les directives et pratiques relatives à l'intégration des droits de l'homme aux composantes militaires des Nations Unies. Entre-temps, conformément aux mécanismes de coordination habituels, deux allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire par des pays fournissant des contingents à l'AMISOM ont été communiquées à cette dernière.

55. À sa réunion de décembre, l'équipe spéciale chargée du dispositif relatif au respect des droits de la personne et des normes de déontologie et de discipline a approuvé l'évaluation actualisée des risques relative à la Police somalienne, laquelle a examiné un dispositif d'appui supplémentaire et une évaluation des risques, concernant l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, et décidé d'une stratégie de collaboration avec le Corps des agents pénitentiaires, conformément aux mesures d'atténuation de l'évaluation des risques.

C. Les enfants en temps de conflit armé

56. Du 1er novembre au 31 décembre, l'équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre les enfants en temps de conflit armé a confirmé 407 violations graves ayant touché 358 enfants (282 garçons et 76 filles) et cinq attaques contre des écoles. Pendant la même période, 143 enfants ont été recrutés ou utilisés, 137 ont été enlevés, 92 ont été tués ou mutilés et 30 ont été victimes de violences sexuelles. Les violations ont été imputées aux Chabab (275, soit 68 %), à des éléments armés indéterminés (43, soit 11 %), aux milices de clan (19, soit 5 %) et aux forces armées de la Fédération et des États (64, soit 16 %). En tout 10 faits liés à la privation de liberté touchant 20 garçons ont été attribués à l'Armée nationale somalienne (8), à la Police somalienne (7), à l'Agence nationale de renseignement et de sécurité (3) et aux forces du Djoubaland (2). En tout, 1 315 enfants (1 042 garçons et 273 filles) ont été séparés des forces armées et des groupes armés et remis aux partenaires du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en vue de leur réadaptation et de leur éventuelle réintégration.

D. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

57. Le 3 novembre, le Ministère des femmes et de la promotion des droits de l'homme et la MANUSOM ont organisé une formation à l'intention des juges et des procureurs, portant sur la poursuite des crimes de violence sexuelle en général et de violence sexuelle liée aux conflits en particulier. Les sujets évoqués par les participants ont porté sur le fait de mieux comprendre la violence sexuelle liée aux

conflits, de donner aux victimes accès à la justice, d'encourager le système de justice pénale à tenir davantage compte des besoins des victimes et de communiquer des informations pendant les procédures judiciaires.

58. Le projet de loi sur les infractions sexuelles était en attente d'approbation par le Parlement depuis 18 mois. Le 2 décembre, le Président de la Chambre du peuple a déclaré que le texte serait renvoyé à l'exécutif. Le 9 décembre, 15 députés ont déposé une motion contre le Président du Parlement, demandant le dépôt immédiat du projet de loi.

59. Dans le Djoubaland et dans le Puntland, les projets de loi sur les mutilations génitales féminines et les infractions sexuelles ont été examinés respectivement les 14 et 21 novembre.

V. Situation humanitaire

60. Les pluies modérées à fortes de la saison *deyr* en 2019 (septembre à décembre) ont commencé tôt dans de nombreuses régions du pays et dans les hauts plateaux éthiopiens. Une hausse du niveau des eaux des fleuves Djouba et Chébéli a entraîné des inondations dans les États du Hirchéhéli, du Djoubaland et du Sud-Ouest. Les inondations ont touché 570 000 personnes, dont plus de 370 000 ont dû quitter leur foyer et leur ferme, tandis que des habitations, des routes et d'autres infrastructures étaient détruites. Le district de Beledweyne (région de Hiraan) a été le plus touché : 240 000 personnes ont été déplacées et la ville de Beledweyne a été pratiquement submergée par les eaux de crue.

61. Le 23 novembre, l'ONU et le Gouvernement fédéral ont lancé un plan d'intervention face aux inondations et demandé 72,5 millions de dollars pour aider les personnes sinistrées dans 29 districts du pays sur une période de trois mois. Le plan est exécuté par 100 partenaires (92 organisations non gouvernementales et 8 entités des Nations Unies) dans tous les secteurs. Quelque 25 millions de dollars ont été mis à disposition, mais il faudrait encore 47,5 millions de dollars supplémentaires. Par l'entremise des ressources disponibles, les organismes humanitaires ont pu venir en aide à quelque 350 538 personnes touchées par les inondations.

62. L'alternance rapide entre une grave sécheresse et une inondation rappelle la vulnérabilité de plus en plus grande de la Somalie aux changements climatiques, qui touchent des populations pâtissant déjà de la pauvreté chronique et des conflits. Avant les déplacements dus aux inondations, plus de 2,6 millions de personnes avaient été déplacées sur le plan interne et vivaient dans 2 000 sites dans toute la Somalie.

63. Depuis 1990, la Somalie a connu 30 aléas climatiques avec 12 sécheresses et 18 inondations, soit le triple du nombre d'aléas climatiques qu'elle avait connus entre 1970 et 1990.

64. Le passage de la tempête tropicale Pawan le 6 décembre s'est accompagné de pluies modérées à fortes, de vents violents et de crues soudaines dans certaines parties du Puntland. Les autorités ont estimé que 32 400 personnes avaient perdu leurs moyens de subsistance : 4 800 personnes ont été déplacées de leur foyer et six ont été tuées.

65. Au début du mois de décembre, la Somalie a été frappée par la pire invasion de criquets pèlerins depuis plus de 25 ans. Le « Somaliland », le Puntland et Galmudug sont les zones les plus touchées, quelque 70 000 hectares de terres ayant été infestés par des larves et des criquets adultes reproducteurs qui ont déjà endommagé les cultures et les pâturages. La deuxième quinzaine de décembre, de nombreux essaims

immatures ont atteint des zones du sud et du centre de la Somalie, notamment les États du Hirchébéli, du Sud-Ouest et de Djoubaland. L'infestation touche les pâturages et menace les cultures vivrières de base des familles agro-pastorales et pastorales en milieu rural. Conscient de la gravité de la crise des criquets, le Gouvernement fédéral a décrété l'état d'urgence nationale le 2 février.

66. Les organismes humanitaires continuent de préconiser des solutions durables pour stimuler le développement à long terme et s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises en Somalie. À cette fin, l'ONU et ses partenaires font en sorte que l'aide d'urgence et l'aide au développement se complètent, conformément au plan national de développement, afin de parvenir à un relèvement et à une résilience à long terme.

67. Le plan d'aide humanitaire pour la Somalie de 2020 a été lancé le 22 janvier à Mogadiscio. Les partenaires et organismes humanitaires cherchent à réunir un montant de 1,03 milliard de dollars pour fournir une assistance vitale et améliorer les moyens de subsistance de 3 millions de personnes sur les 5,2 millions d'individus qui ont besoin d'une aide humanitaire en Somalie.

VI. Approche globale pour la sécurité

A. Opérations

68. Les opérations conjointes menées par le Gouvernement fédéral dans le Bas-Chébéli sont restées en suspens pendant la période considérée, principalement du fait d'insuffisances au niveau de la constitution de forces au cours de la phase 1 suivante du Plan badbaado. Il faudrait disposer an minimum de deux bataillons de l'Armée nationale somalienne. Bien que le Gouvernement fédéral ait déclaré que ces forces étaient prêtes à se déployer, elles ne disposent pas à ce jour d'armes ou de matériel suffisant sur le plan des véhicules, des communications et des munitions, pour s'engager dans des opérations. Avant d'être déployés, ces bataillons seront évalués par une équipe de partenaires de la communauté internationale, dont la MANUSOM. L'Armée nationale somalienne a mené quelques opérations indépendantes dans le Moyen-Chébéli, et des partenaires internationaux prévoient actuellement de convoquer une conférence sur la mise sur pied d'une force et de convenir des priorités opérationnelles pour 2020.

69. Le 6 janvier, une formation de recyclage a commencé à l'intention de 300 agents de la police fédérale des Darwich, qui seront déployés dans les zones nouvellement libérées. L'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien ont procédé à une évaluation conjointe des éléments constituant une menace pour la situation sur le terrain, conformément aux dispositions de la résolution 2472 (2019) du Conseil de sécurité.

70. L'Union africaine a convoqué à Kampala, le 28 janvier, une réunion élargie du Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM, avec la participation de la Mission et des hauts commandants militaires et de police des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police. Le Gouvernement fédéral, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et les partenaires internationaux étaient également présents. Les participants ont examiné les progrès enregistrés sur le plan des tâches à accomplir énoncées dans la résolution 2472 (2019) et le communiqué 848 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, y compris le plan de retrait de 1 000 agents en tenue d'ici au 28 février. Les plans de reconfiguration de l'AMISOM ont également été examinés et des discussions techniques se sont tenues ensuite à Mogadiscio le 3 février.

B. Renforcement des capacités institutionnelles

71. Avec le financement du Programme conjoint relatif à la police, 400 recrues de la police de l'État du Sud-Ouest, qui avaient obtenu leur diplôme le 29 décembre, ont été déployées en divers points du Bas-Chébéli pour soutenir les phases de maintien et de consolidation du plan de transition. Par ailleurs, 200 recrues de la police, dont 22 femmes, ont entamé une formation de trois mois à Jawhar, ce qui portera à 600 le nombre d'agents de la police dans l'État du Hirchébéli. Pendant ce temps, le Ministère fédéral de la sécurité intérieure coordonne l'élargissement au niveau fédéral du concept d'opérations de police axé sur les Darwich, pour y inclure ceux des États. Du 1er au 11 décembre, le Service de la lutte antimines a organisé un stage de recyclage à l'intention de l'équipe de neutralisation des explosifs et munitions de la police somalienne à Mogadiscio.

72. Une politique d'amnistie a été soumise pour examen au Conseil des ministres. Le 10 décembre 2019, le Gouvernement fédéral a décidé d'un plan de route pour permettre le transfert, des juridictions militaires aux tribunaux civils, des dossiers des détenus à haut risque appartenant ou associés aux Chabab. Au moyen du programme conjoint relatif à la gouvernance du secteur de la sécurité, une formation a été organisée en novembre et décembre à l'intention des fonctionnaires du Ministère de la sécurité de l'État du Sud-Ouest et du Ministère de la sécurité et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration du Puntland, afin de renforcer les mécanismes de contrôle et de responsabilité du secteur de la sécurité au niveau des États. En janvier, une formation analogue a été organisée à Mogadiscio à l'intention du Ministère de la défense.

73. De novembre à janvier, le personnel de l'Administration maritime somalienne a suivi des stages axés sur les principales conventions maritimes, l'enregistrement des navires, la recherche et le sauvetage en mer ainsi que la certification des équipages. Ces formations aideront l'Administration maritime somalienne à atteindre sa capacité opérationnelle initiale d'ici à la mi-2020.

74. Le 12 décembre, la MANUSOM et l'AMISOM ont adopté une note de cadrage sur la réforme conjointe du secteur de la sécurité à l'appui de l'accord relatif au dispositif national de sécurité et du plan de transition. La stratégie ouvre la voie à l'organisation en 2020 d'activités conjointes de sensibilisation à la réforme du secteur de la sécurité organisées par l'ONU, l'AMISOM et le Bureau de la sécurité nationale et met en évidence la nécessité d'adopter une approche à l'égard de ce secteur, qui soit inclusive et réponde aux besoins de sécurité des femmes, des jeunes et des populations marginalisées au niveau des États.

75. Le 20 janvier, la Chambre haute du Parlement fédéral a approuvé le projet de loi portant révision de la loi n° 6 de 1969 sur les pensions et indemnités des membres des forces armées et des services de sécurité, qui permettra de redimensionner ces derniers, conformément au dispositif national en la matière. Les amendements proposés par la Chambre haute ont été soumis à la Chambre du peuple en vue d'un nouvel examen.

76. Avec le soutien du Service de la lutte antimines, le Ministère des femmes et de la promotion des droits de l'homme et l'Autorité somalienne de gestion des explosifs ont organisé des ateliers de consultation sur les handicaps et l'assistance aux victimes, auxquels ont participé des ministères d'exécution, des associations de défense des personnes handicapées et des organisations d'aide internationale. Les ateliers se sont déroulés à Mogadiscio, dans l'État du Sud-Ouest, dans le Puntland, le Galmudug et le Hirchébéli.

C. Activités d'appui

77. Le Gouvernement fédéral a continué d'évoquer la mobilisation des ressources avec les principaux donateurs afin de combler les lacunes au niveau de l'action de stabilisation et d'assurer un soutien aux opérations actuelles et futures, envisagées dans le cadre du plan de transition et des priorités de la stratégie nationale de stabilisation. Les ministères de l'intérieur des États continuent, avec l'appui de partenaires internationaux, de mener une série d'initiatives de stabilisation pour reconstruire les infrastructures des collectivités, d'élaborer des systèmes de gouvernance locale inclusifs et de promouvoir la réconciliation.

78. En application du programme national de traitement et de prise en charge des combattants désengagés, les centres du Programme de réadaptation des déserteurs ont apporté leur soutien à 81 combattants à Mogadiscio, 94 à Baidoa et 47 à Kismayo, 80 d'entre eux ayant obtenu leur diplôme dans les trois centres entre novembre 2019 et janvier 2020. La construction de deux nouveaux centres de réadaptation destinés aux femmes pouvant héberger 100 personnes est en voie d'achèvement. En décembre 2019, un projet pilote, soutenu par le Fonds pour la consolidation de la paix, a permis la réadaptation de 150 femmes anciennement associées aux Chabab et la participation de jusqu'à 1 000 membres de la communauté.

79. Le 17 novembre, le groupe de travail interministériel sur le Bas-Chébéli et des hauts représentants de l'armée nationale se sont rendus à Awdheegle (Bas-Chébéli) pour évaluer les progrès accomplis dans la consolidation des dispositifs de sécurité et l'action de stabilisation et tenir compte des préoccupations soulevées par les représentants des populations. Malgré les pluies de la saison deyr, les initiatives de stabilisation à Awdheegle et Sabiid se sont poursuivies sous la direction du Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et des autorités de l'État du Sud-Ouest. La mort du commissaire du district d'Awdheegle dans l'explosion d'un engin improvisé le 4 décembre a mis en évidence les risques auxquels s'exposent les fonctionnaires et les partenaires de la stabilisation, ainsi que le caractère urgent du renforcement des capacités des forces somaliennes.

80. Le 19 novembre, le Ministère de l'information et le groupe de la coordination de la prévention et de la répression de l'extrémisme violent, au cabinet du Premier Ministre, ont créé un groupe de travail afin d'améliorer la communication stratégique sur la question. Des interventions sont préparées en matière de prévention et de répression de l'extrémisme violent, dans les zones nouvellement reconquises du Bas-Chébéli.

VII. Appui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie et à l'Armée nationale somalienne

A. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

81. Un programme de mieux-être visant à renforcer la sécurité et les installations dans 21 bases d'opérations avancées, lancé en juillet 2019, s'est poursuivi durant la période considérée. Les fournitures pour la défense des périmètres ont été déplacées vers huit bases opérationnelles avancées et les travaux de construction sont en cours car le mauvais état des routes a empêché les unités de mission d'accéder à ces lieux.

82. Du 11 au 27 novembre, l'équipe de direction du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie s'est rendue au Burundi, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, en

Ouganda et en Sierra Leone afin de resserrer la coopération et de tenir compte des préoccupations soulevées par les dirigeants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police. Le Chef du Bureau d'appui s'est entretenu avec de hauts responsables des affaires étrangères et de la défense dans quatre des cinq pays qui fournissent des contingents ainsi qu'avec l'inspecteur général de la police en Ouganda. Une visite prévue à Djibouti a été annulée en raison de conditions météorologiques défavorables. Le directeur du Bureau d'appui s'est rendu dans deux des quatre pays qui fournissent du personnel de police, le Ghana et la Sierra Leone, où il a rencontré de hauts responsables de la sécurité intérieure et de la police. Les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police se sont déclarés satisfaits du soutien logistique apporté par le Bureau d'appui et ont demandé une formation à la gestion du matériel appartenant aux contingents, au soutien logistique autonome et à la préparation de la sécurité des élections.

83. L'ONU, l'Union africaine et l'Ouganda ont achevé les négociations en vue du déploiement de quatre hélicoptères militaires à l'AMISOM par une lettre d'attribution signée le 10 novembre. Le déploiement des hélicoptères et de l'unité aérienne, qui comprend jusqu'à 140 personnes, est en suspens, en attendant une visite de pré-déploiement de l'Union africaine. Le déploiement portera à sept le nombre total d'hélicoptères militaires de l'AMISOM.

84. Le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM avait un solde de 3,3 millions de dollars au 30 janvier.

85. Avec le concours du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, le Service de la lutte antimines a continué de soutenir les opérations de sécurité et l'action de stabilisation menées par l'AMISOM en offrant des conseils, des analyses, des formations et des services de mentorat concernant l'utilisation du matériel spécialisé, les chiens détecteurs d'explosifs, les relais communautaires et les équipes de neutralisation des explosifs et munitions. Du 5 novembre au 12 décembre, le Service a dispensé une formation à 1 082 militaires et policiers de l'AMISOM afin de renforcer leur capacité de trouver et de détruire des engins explosifs improvisés et d'opérer en toute sécurité dans un environnement hostile. Le Service a contribué à la sûreté et à la sécurité des infrastructures stratégiques au moyen du déploiement de 21 équipes travaillant avec 42 chiens détecteurs de mines pour la fouille de 20 568 bagages, 86 729 véhicules, 125 bâtiments, 102 226 m^2 de zones d'agglomération et 6 068 26 m^2 de zones non aménagées, tous secteurs confondus. Le Service a également soutenu les éléments précurseurs de la mission avec des mouvements de convois pour livrer des fournitures et du matériel de Mogadiscio aux secteurs.

B. Appui aux opérations des Forces armées somaliennes

86. Le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie a continué de soutenir 10 900 membres de l'armée nationale en 35 lieux de la zone d'opérations de l'AMISOM et a notamment appuyé des opérations conjointes dans le Bas-Chébéli, dans le cadre de l'opération Badbaado, et dispensé des fournitures et des services essentiels aux unités de l'armée nationale tenant les villes reconquises. Il a également donné des fournitures pour la défense des périmètres en vue de l'établissement de quatre bases opérationnelles avancées dans le cadre de l'opération Badbaado, tandis que deux autres sont prévues à l'issue de nouveaux progrès. Il a fourni en outre du matériel de communication et formé les troupes somaliennes à son utilisation et à son entretien, afin de renforcer l'autorité et le contrôle des unités se trouvant au front, y compris des stations de répéteurs, pour aider les commandants aux niveaux tactique et opérationnel. En décembre 2019, il a décidé, avec l'armée nationale, de créer au début de 2020 une antenne de soutien logistique dans une base opérationnelle avancée

de l’AMISOM dans le Bas-Chébéli, afin d’accroître la vigilance et de renforcer les capacités de gestion de la logistique technique.

87. Le 14 janvier, le Bureau d’appui et le Ministre de la défense ont adressé une lettre conjointe à plusieurs États Membres pour demander de nouvelles contributions au fonds d’affectation spéciale, en soutien aux forces de sécurité somaliennes, géré par le Bureau d’appui.

88. Le 17 janvier, mon représentant spécial a organisé un séminaire diplomatique à l’intention de la communauté internationale afin de mobiliser des ressources pour le fonds, avec des exposés faits notamment par le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l’Union africaine et Chef de la Mission de l’Union africaine en Somalie, Francisco Caetano José Madeira, le Conseiller à la sécurité nationale du Gouvernement fédéral, Abdisaid Muse Ali, et le Chef du Bureau d’appui. Un appel a également été lancé en faveur de contributions supplémentaires de la part des États Membres pour reconstituer le fonds d’affectation spéciale et assurer un soutien durable aux forces de sécurité somaliennes. Au 30 janvier, le fonds d’affectation spéciale des Nations Unies pour soutenir les forces de sécurité somaliennes avait un solde de 10 025 679 dollars. Compte tenu d’une dépense mensuelle moyenne de 1,2 million de dollars, les fonds actuels devraient durer jusqu’en novembre 2020.

VIII. Présence des Nations Unies en Somalie

89. Les organismes des Nations Unies maintiennent une présence à Baidoa, Beledweyne, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 1er février 2020, 683 membres du personnel recrutés sur le plan international et 1 308 membres du personnel recrutés sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

90. L’ONU en Somalie a accueilli ma représentante spéciale auprès de l’Union africaine, Hanna Tetteh, en décembre et mon Envoyé spécial pour la Corne de l’Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, en janvier ; ils se sont efforcés au cours de leurs visites de renforcer les liens entre les entités des Nations Unies dans l’ensemble de la sous-région et d’encourager de nouveaux entretiens sur la coopération entre l’ONU et l’Union africaine ainsi que sur les questions politiques, de sécurité et de développement au niveau sous-régional, respectivement.

91. L’ONU a continué d’engager les autorités somaliennes à régler les problèmes créés par l’imposition de taxes en violation de l’accord sur le statut de la mission signé avec le Gouvernement fédéral en 2014. Le 8 décembre 2019, le Chef du Bureau d’appui des Nations Unies en Somalie et le Ministre d’État fédéral des affaires étrangères ont coprésidé la réunion du Comité des relations avec le pays hôte et réglé certains problèmes. Cependant, le refus de délivrance de visas et de permis de travail à titre gracieux aux titulaires de contrats internationaux avec l’ONU et aux membres du personnel des Nations Unies ne possédant pas de laissez-passer nuit à la capacité de l’Organisation de s’acquitter de ses mandats et de proposer des programmes. À la réunion du Comité des relations avec le pays hôte, les coprésidents ont décidé également d’entreprendre une enquête conjointe sur les soupçons de vente d’articles des Nations Unies sur les marchés locaux de Mogadiscio.

IX. Observations

92. Alors que la Somalie entame une année importante, j'insiste sur l'impératif d'un dialogue politique entre ses dirigeants comme étant une priorité absolue. L'absence de dialogue constructif entre Mogadiscio et tous les États membres de la fédération depuis plus de 18 mois entrave l'accomplissement de progrès politiques indispensables, la recherche d'un consensus et la réconciliation, qui devraient constituer le fondement de l'État fédéral somalien. Je demande de nouveau de toute urgence aux dirigeants de prendre des mesures immédiates pour rétablir les liens et d'envisager d'adopter un mécanisme de dialogue et de recherche de consensus dans l'intérêt de la nation. Sans communauté de vues, les problèmes politiques, humanitaires, de sécurité et de développement auxquels se heurte le pays ne sauraient être réglés de manière satisfaisante.

93. À cet égard, l'organisation en temps voulu d'élections nationales pacifiques revêt la plus haute importance en 2020, comme cela est indiqué dans le cadre de responsabilité mutuelle. Il faut de toute urgence adopter une loi électorale applicable afin que cette préparation puisse commencer. Pour être exécutée, la loi électorale devra bénéficier du soutien de l'ensemble des États membres de la fédération, de l'opposition politique et de la société civile. Je demande à toutes les parties prenantes de garantir la représentation politique des femmes et des minorités au cours du processus électoral. Parallèlement, tout nouveau retard dans la présentation au Parlement du projet d'amendements à la loi sur les partis politiques se répercutera sur le calendrier électoral.

94. Dans le Galmudug, une fois l'élection terminée, j'engage toutes les parties prenantes à poursuivre l'action de réconciliation et à conjuguer leurs efforts pour établir une administration unifiée et stable. La situation politique dans le Djoubaland demeure précaire et j'invite à nouveau toutes les parties concernées à régler leurs différends par le dialogue, le compromis et le pragmatisme.

95. Je note les progrès accomplis par rapport à certains des engagements énoncés dans le cadre de responsabilité mutuelle. J'estime la poursuite des réformes économiques en Somalie encourageante et me félicite de l'action soutenue menée par le Gouvernement fédéral pour atteindre les cibles du quatrième programme de référence du FMI en matière d'allégement de la dette. La coopération technique qui a été établie entre le Gouvernement fédéral somalien et tous les États membres de la fédération à cet égard montre qu'il est possible d'instaurer une collaboration pour atteindre des objectifs communs, et j'espère que cet exemple sera suivi dans d'autres domaines ainsi qu'au niveau politique.

96. Je demeure profondément préoccupé par la capacité persistante des Chabab de mener des attaques à Mogadiscio et dans les régions, comme l'ont montré à nouveau les actes de violence terroriste qu'ils ont commis, notamment l'attentat à la bombe du 28 décembre à Mogadiscio qui a fait plus de 90 morts. Je condamne à nouveau fermement l'attentat et tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent et transmets mes condoléances sincères aux familles des victimes. Je me félicite de l'achèvement de l'évaluation conjointe des conditions de sécurité sur le terrain menée par le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU et l'Union africaine. Il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire pour dissiper la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent en Somalie, et j'invite instamment les autorités somaliennes, aux niveaux de l'État fédéral et des États de la fédération, avec le soutien de la communauté internationale, à redoubler d'efforts sur le plan collectif pour garantir la sécurité du peuple somalien.

97. En cette année électorale, il importe que les forces de sécurité somaliennes, appuyées par l'AMISOM, apportent le soutien nécessaire pour assurer la sécurité du

processus tout en continuant d'exécuter le plan de transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Mission aux forces et aux institutions somaliennes chargées de la question. Une planification adéquate de la sécurité sera une composante essentielle de la préparation des élections et je demande instamment l'accélération du processus. Pour aider les forces somaliennes à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité électorale et pour permettre la poursuite des opérations de transition, il est urgent de mener des consultations transparentes sur la mise sur pied d'une force avec les partenaires internationaux, afin de formuler un plan réaliste et réalisable. J'engage également les partenaires internationaux à appuyer l'Armée nationale somalienne afin qu'elle puisse renforcer sa capacité d'atténuer la menace des engins explosifs improvisés.

98. Je reste préoccupé par la situation humanitaire et par la persistance des besoins humanitaires élevés en Somalie. Face aux chocs climatiques qui continuent d'avoir de graves retombées sur le pays, il faut des solutions globales et à long terme, qui permettent de prévenir et de réduire les menaces. Ces événements à répétition ont un effet négatif sur la population somalienne, en particulier sur les pasteurs et les agriculteurs, qui sont fortement dépendants de l'élevage et de l'agriculture. Je demande à tous les partenaires internationaux de continuer d'aider le Gouvernement fédéral à réfléchir à des interventions durables pour aider à atténuer les risques actuels et futurs et à soulager les souffrances causées par ces crises humanitaires liées aux conditions climatiques. J'invite instamment les donateurs à contribuer au plan d'aide humanitaire pour la Somalie de 2020 afin d'appuyer la fourniture d'une assistance vitale et d'un appui aux moyens de subsistance.

99. Je félicite le Gouvernement fédéral de s'être engagé de façon plus marquée en faveur des mécanismes des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment d'avoir présenté le tout premier rapport de l'État partie en application de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'avoir signé la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) et d'avoir approuvé la politique nationale sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Je continue d'encourager le Gouvernement fédéral à renforcer la législation, notamment par l'adoption des projets de loi sur les infractions sexuelles et sur les mutilations génitales féminines.

100. Je prends note de l'action menée par le Gouvernement fédéral pour renforcer le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire par les institutions de sécurité et j'encourage tous les partenaires à soutenir davantage les mesures visant à prévenir et à combattre les violences, dans le cadre du transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces somaliennes. J'exhorte le Gouvernement fédéral à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, et note qu'il est urgent d'établir et de mettre en place le Conseil supérieur de la magistrature, la cour constitutionnelle et la Commission nationale indépendante des droits de l'homme.

101. De plus, les atteintes à la liberté d'expression et à la liberté de réunion restent préoccupantes. La liberté d'expression et la liberté de réunion sont les fondements d'une société démocratique, et une presse libre concourt à favoriser le dialogue, la paix et la bonne gouvernance, des impératifs essentiels dans le contexte électoral de 2020.

102. Je continue d'être préoccupé par la détention d'enfants, au motif qu'ils seraient associés aux Chabab, et j'invite instamment le Gouvernement fédéral à traiter tous les enfants anciennement associés à des groupes armés essentiellement comme des victimes, conformément aux principes internationaux de la justice pour mineurs.

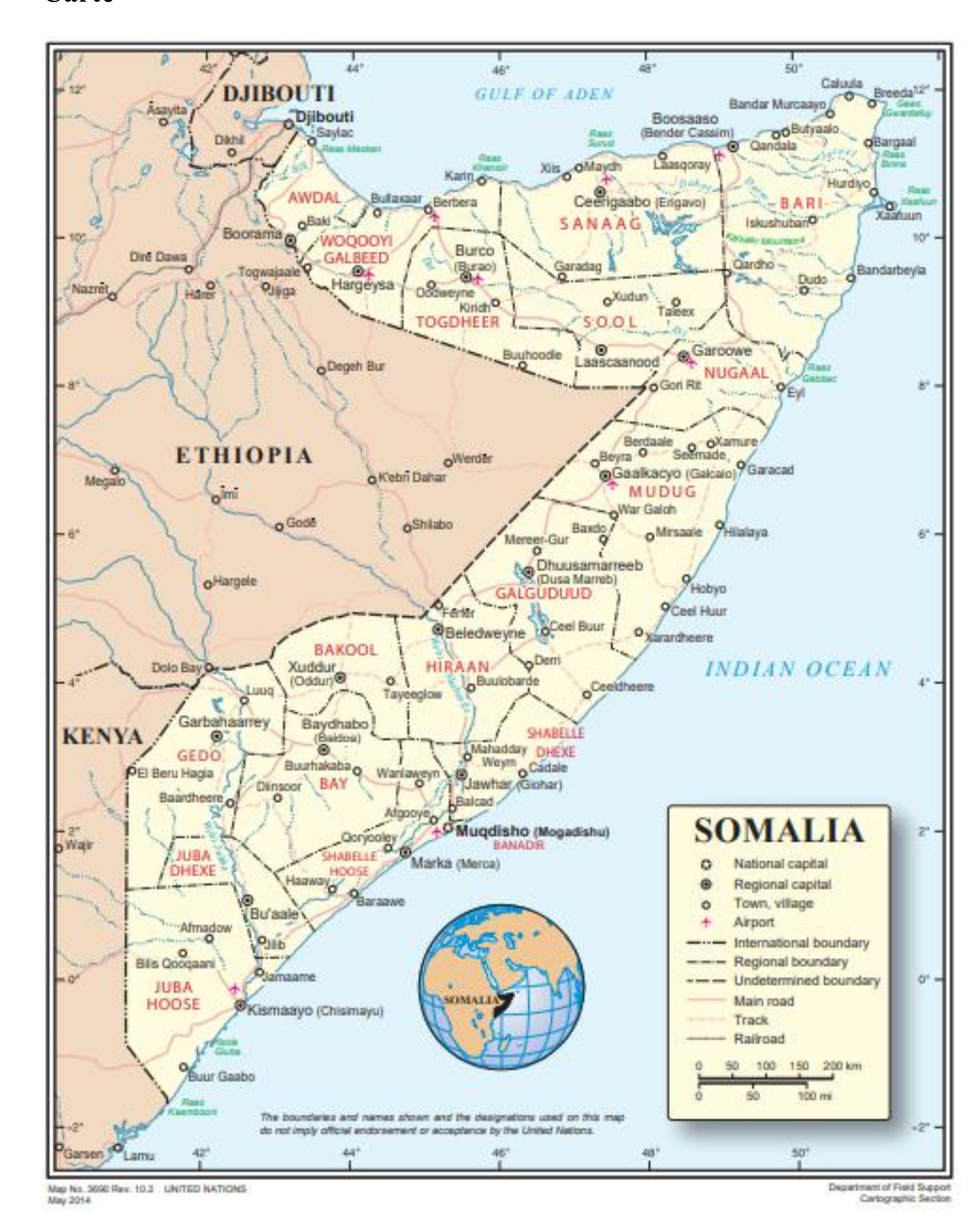
103. Dans l'intérêt d'un renforcement des relations régionales et d'une paix et d'une stabilité durables, il est essentiel que les pays de la Corne de l'Afrique agissent dans un esprit de coopération. Je me félicite à cet égard de la déclaration faite le 14 novembre par les Présidents de la Somalie et du Kenya, au sujet de leur intention de resserrer les liens bilatéraux.

104. Je remercie l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de leur soutien constant à la consolidation de la paix, à l'édification d'un État et au peuple somalien. Je rends hommage en particulier à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour leur courage et les sacrifices qu'elles consentent pour parvenir à une paix et à une stabilité durables en Somalie.

105. Je redis mon attachement au renforcement du partenariat entre la Somalie et l'ONU au profit du peuple somalien, afin de soutenir les progrès constants accomplis par le pays. Pour ce qui est de l'avenir, nous continuerons de compter sur le soutien apporté par le Gouvernement fédéral à l'exécution du mandat de la MANUSOM, afin que celle-ci puisse appuyer pleinement les processus clefs qui seront menés en Somalie en 2020.

106. Je recommande que le Conseil de sécurité proroge pour une période de 12 mois le mandat de la Mission. J'exprime également ma profonde gratitude à mon représentant spécial, James Swan, pour sa direction constante, et à l'ensemble du personnel des Nations Unies en Somalie pour leur engagement inlassable et leur excellent travail dans des conditions très ardues.

Carte



SOMALIA
DJIBOUTI
ETHIOPIA
KENYA
GULF OF ADEN
INDIAN OCEAN
Djibouti
Boosaaso (Bender Cassim)
Ceerigaabo (Erigavo)
Hargeysa
Burco (Burao)
Garoowe
Laascaanood
Gaalkacyo (Galcaio)
Dhuusamarreeb (Dusa Marreb)
Beledweyne
Xuddur (Oddur)
Baydhabo (Baidoa)
Jawhar (Giohar)
Muqdisho (Mogadishu)
Marka (Merca)
Bu'aale
Garbahaarrey
Kismaayo (Chisimayu)
AWDAL
WOQOOYI GALBEED
TOGDHEER
SANAAG
SOOL
BARI
NUGAAL
MUDUG
GALGUDUUD
HIRAAN
BAKOOL
BAY
GEDO
SHABELLE DHEXE
BANADIR
SHABELLE HOOSE
JUBA DHEXE
JUBA HOOSE
National capital
Regional capital
Town, village
Airport
International boundary
Regional boundary
Undetermined boundary
Main road
Track
Railroad
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Map No. 3690 Rev. 10.2 UNITED NATIONS
May 2014
Department of Field Support
Cartographic Section

